

Paris le 02 JAN. 2019

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 18 juin 2018 vous me demandez, ainsi qu'à Madame la Ministre chargée des Transports et à Madame la Présidente du Conseil régional d'Île-de-France, de lancer rapidement les travaux de la phase 2 de la ligne Tram 11 express. Cette phase 2 doit prolonger le tronçon existant mis en service en juillet 2017 d'Epinay à Sartrouville, à l'ouest, et du Bourget à Noisy-le-Sec, à l'est.

Le Tram 11 express devrait offrir à terme de nombreuses alternatives aux habitants du Val d'Oise, du nord des Yvelines et de la Seine-Saint-Denis pour rejoindre les principaux bassins d'emplois et de vie de l'Île-de-France, en leur évitant de devoir faire une correspondance dans une grande gare parisienne. Desservant plusieurs des grands ensembles relevant de la Politique de la Ville au nord de Paris, le Tram 11 Express a ainsi vocation à soutenir une nouvelle dynamique urbaine dans ces territoires mal desservis.

Conscients que cette nouvelle offre améliorera la qualité de vie des habitants, l'attractivité de ces territoires et facilitera les mobilités, l'État et la Région ont demandé en 2018 à SNCF Réseau ainsi qu'à SNCF Mobilités de procéder aux acquisitions foncières nécessaires à l'exécution de ces deux prolongements du tronçon central. Ces acquisitions sont actuellement en cours de réalisation.

L'étape suivante pour la phase 2 du Tram 11 express sera l'approbation par le conseil d'Île-de-France Mobilités des études d'avant-projet. Cette approbation permettra de valider notamment le coût d'objectif de chacun des prolongements, que les maîtres d'ouvrage s'engagent à respecter, ainsi que leur plan de financement.

Toutefois, comme vous le soulignez dans votre courrier, au regard de l'enjeu financier de ce projet, il me semble important qu'une phase d'optimisation des coûts soit engagée afin d'assurer la faisabilité du projet, dans un planning maîtrisé. En effet, la complexité technique du tronçon ouest, qui à lui seul représente les deux tiers des coûts de la phase 2, interroge l'opportunité des solutions proposées. Il conviendrait d'étudier une ou plusieurs alternatives qui valoriseraient au mieux la réutilisation des voies existantes de la Grande Ceinture, pour une qualité de service équivalente.

Madame Paulette MENGUY
Présidente de l'association CADEB
130 Avenue du Général de Gaulle
78500 SARTROUVILLE

L'important à ce stade est bien que les études puissent permettre d'apporter des solutions quant à la faisabilité technique et financière de cette opération attendue par les habitants des territoires traversés. Ce n'est qu'à cette condition qu'il sera possible d'envisager sereinement le passage à la phase de travaux de cette infrastructure, qui sera nécessairement portée dans le cadre du prochain Contrat de Plan État-Région

Soyez assurée de ma volonté de faire aboutir ce projet, tout en intégrant les enjeux qui s'imposent à l'État comme aux autres financeurs.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée. *W la meilleure.*

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris


Michel CADOT